



AIPRO

AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITE DES RESEAUX (AIPR) - OPERATEUR

Travaux à proximité des réseaux - AIPR niveau opérateur

Public Visé

Ce module est destiné à toute personne amenée à exécuter des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens, les conducteurs d'engins dans les travaux publics, les conducteurs de nacelles élévatrices, grue, pompe à béton..., les suiveurs, canaliseurs, ouvriers en travaux publics.

Durée

7.00 Heures en présentiel en présentiel
1 Jour

Pré Requis

Aucun

Parcours pédagogique

PARTIE 1 : RAPPEL DE LA REGLEMENTATION

- La procédure DI-DCT
- La connaissance des réseaux

PARTIE 2 : SAVOIR PREPARER SON INTERVENTION :

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
- Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux
- Règles de sécurité lors de travaux à proximité de réseaux

PARTIE 3 : TRAVAILLER A PROXIMITE DES RESEAUX :

- Les moyens de protection collective et individuelle
- Les éléments de réseaux visibles sur le terrain
- Le marquage - piquetage
- Pouvoir reconnaître des situations potentiellement dangereuses
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier

Objectifs pédagogiques

- Appréhender la réglementation DT-DICT et le guide technique de sécurisation des chantiers
- Situer son rôle parmi les niveaux de responsabilité des différents acteurs
- Pouvoir réaliser des travaux à proximité des réseaux en respectant les différentes recommandations et prescriptions
- Comprendre les conséquences d'un dommage et savoir agir
- Pouvoir obtenir l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)

Méthodes et moyens pédagogiques

Remise d'une documentation pédagogique au format papier, alternance de présentations (type PowerPoint) en salle et pratiques sur le terrain, questions/réponses avec les participants, retour d'expérience, examen par QCM officiel en fin de formation (un PC portable sera mis à disposition individuellement pour chaque participant), évaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation.

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur spécialisé dans le domaine

Version : AIPRO-20260123

• **ASFO Grand Sud**
Siret : 834 204 273 00017
N° déclaration activité : 76310897031

• **ASFO Grand Sud GP**
Siret : 508 047 529 00039
N° déclaration activité : 73810082681

• **CEFIRC**
Siret : 433 785 946 00032
N° déclaration activité : 72640201664

• **ASFO Grand Sud Pays Catalan**
Siret : 939 696 886 00018
N° déclaration activité : 76660309966



Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation sous forme de QCM officiel réalisée à la fin de la formation, une attestation individuelle de compétence en relation avec la réussite ou l'échec au QCM est remise à chaque participant.

Modalités d'Accessibilité

Accès PMR

Version : AIPRO-20260123

● **ASFO Grand Sud**
Siret : 834 204 273 00017
N° déclaration activité : 76310897031

● **ASFO Grand Sud GP**
Siret : 508 047 529 00039
N° déclaration activité : 73810082681

● **CEFIRC**
Siret : 433 785 946 00032
N° déclaration activité : 72640201664

● **ASFO Grand Sud Pays Catalan**
Siret : 939 696 886 00018
N° déclaration activité : 76660309966